

23 Mai 23 MAI 1954

I

12190

Messe solennelle à la Mémoire des Morts pour la France

Mise en place

10 H.15 - Les porte-drapeaux des associations d'Anciens Combattants se présentent à la porte de la Rue du Cloître Notre-Dame pour aller prendre place dans la galerie du 1er étage au fond du chœur.

de 10 H.30 à 10 H.45 - arrivée :

- 1° - des délégués qui occupent la nef et des Anciens combattants qui se placent dans les bas côtés droit et gauche.  
(Entrée par les 2 portails latéraux)
- 2° - des groupes d'orphelins qui occupent le transept droit  
(entrée par la porte du presbytère)
- 3° - des invités qui occupent le transept gauche  
(entrée par la rue du Cloître Notre-Dame)

à 10 H. 45 - Les veuves de guerre désignées à cet effet et qui se sont groupées au pied de la statue de Charlemagne, précédées de 6 enfants portant des bouquets tricolores, pénétrant dans l'église par le grand portail central et vont déposer chacun un bouquet sur le support en forme de couronne qui cerne la "tombe militaire" à la croisée du transept.  
Terminé à 11 heures.

10 H.50 - arrivée des Présidents du Conseil Général et du Conseil Municipal, et Préfets

10 H.55 - arrivée du Président du Conseil National Economique

11 H. - " " de l'Assemblée de l'Union Française

11 H.02 - " " du Conseil,

11 H.05 - " " du Conseil de la République

11 H.07 - " " de l'Assemblée Nationale  
(Entrée par la rue du Cloître Notre-Dame)

Toutes les voitures arrivent par le Pont au Double

11 H.10 - Arrivée de M.le Président de la République qui salue le drapeau du détachement d'honneur (Marseillaise) et pénètre dans Notre-Dame par le grand portail central où il a été accueilli par Son Eminence le Cardinal Archevêque et le chapitre.

11 H.15 - Commencement de la Messe.

12 H. - Fin de la cérémonie.

.. / ...

M.le Président de la République accompagné de :

MM.les Présidents des Assemblées  
le Président du Conseil  
le Ministre de l'Education Nationale  
le Ministre des Anciens Combattants,  
Mme la Maréchale Leclerc de Hautecloque  
Son Eminence le Cardinal Archevêque

traverse le chœur et le transept droit pour se rendre dans la salle du Trésor où lui seront présentées diverses personnalités.

Dès qu'il a quitté sa place les occupants de la Nef et des bascôtés et les enfants qui se trouvent dans le transept droit évacuent l'Eglise pour aller prendre place dans les enceintes qui leur sont réservées sur la place du parvis (voir plan joint).

Aussitôt après, les hautes personnalités invitées sont conduites dans l'enceinte A sur la place du Parvis.

Mise en place terminée vers 12 H.15 .

M.le Président de la République et les hautes personnalités qui l'ont accompagné sont conduits ensuite à la tribune qui se trouve sur la place du Parvis.

Pendant tout le mouvement la musique militaire joue.

12 H.20 - Allocation de M.le Ministre des Anciens Combattants,

- Message à M.le Président de la République qui remet à Mme la Maréchale Leclerc une médaille commémorative.

Envoi des couleurs  
Sonnerie aux morts  
Marseillaise

Fin de la cérémonie  
-----

.../...